



RÈGLEMENT

PRÉAMBULE : Cette épreuve a pour objectif de venir compléter la préparation hivernale des équipes des clubs de la Ligue de Golf des Pays de la Loire. Elle n'a pas vocation à remplacer les entraînements organisés par chaque AS.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales publiés par la FFGOLF et dans le vade-mecum sportif des clubs 2026.

Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

1 : COMITE D'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve est la **Commission Sportive de la Ligue**, qui se réserve le droit, si besoin, de prendre diverses décisions dans l'intérêt sportif et du bon déroulement de l'épreuve.

Lors des différentes rencontres, c'est la Commission Sportive du terrain sur lequel se déroule la rencontre qui assure, par délégation, le Comité de l'épreuve et qui statue si besoin sur les éventuels différends.

2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

CLUBS et GOLFS :

- Les clubs participants s'engagent, à être présents lors des rencontres suivant le calendrier établi, sur le terrain qui aura été sélectionné par la Commission Sportive de la Ligue.
- Les Golfs s'engagent à ouvrir leurs installations 1H avant le premier départ (accueil, practice et bar)
- Le recording sera sous la responsabilité du golf recevant la manche de qualification
- Les feuilles de match devront obligatoirement être transmis sous format PDF (pas de photos !), à l'issue de la rencontre, par mail uniquement à : golfpdl@wanadoo.fr

COMPOSITION DES POULES MESSIEURS :

- **1 division régionale.**
- **2 poules territoriales (Zone Ouest/Centre-Ouest et Est/Centre-Est)**
- **20 clubs**
 - Les poules sont composées de :
- Les équipes directement qualifiées en fonction du classement de l'interclub d'Hiver de Ligue Messieurs 2025-2026.
- Les équipes vainqueures de la quadrangulaire des championnats départementaux d'hiver Messieurs de 2025-2026.

COMPOSITION DES POULES DAMES :

- 1 division régionale.
 - 2 poules territoriales (Zone Ouest/Centre-Ouest et Est/Centre-Est)
 - 12 clubs
- Les poules sont composées de :
- Les équipes directement qualifiées en fonction du classement de l'interclubs d'Hiver de Ligue Dames 2025-2026.
 - Les équipes vainqueures de la quadrangulaire des championnats départementaux d'hiver Dames de 2025-2026.

La commission sportive de la Ligue se réserve le droit de compléter les poules territoriales par des équipes issues des résultats des Interclubs d'hiver de Ligue et/ou des championnats départementaux d'hiver de l'année précédente.

3 : LES ÉQUIPIERS

- Doivent être **membres permanents et licenciés de l'Association Sportive** du Club qu'ils représentent
- En cas de transfert de licence, de changement de club, le joueur pourra jouer pour son nouveau club à condition d'avoir renouvelé leur licence **avant la 4e journée se déroulant fin février 2027, et d'être membres permanents de l'AS.**
- Le certificat médical ou le questionnaire de santé doit être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve.

4 : INSCRIPTION ÉPREUVE

L'inscription définitive des équipes à cette épreuve 2026/2027 devra être effectuée par les clubs sur Extranet <http://xnet.ffgolf.org> **avant le 09 octobre 2026.**

5 : ENGAGEMENTS et DROITS DE JEU

Tous les droits seront à régler directement à la Ligue des Pays de la Loire

5.1 DROITS D'INSCRIPTION DES ÉQUIPES

Les droits d'inscription des équipes à ces interclubs devront être acquittés **par virement bancaire** (le RIB sera mis en pièce jointe). **Merci de préciser dans l'intitulé du virement le nom du club + dames ou messieurs svp.**

Le montant des droits d'engagement Messieurs ou Dames est de **90 Euros.**

5.2 DROITS DE JEU JOURNALIER

Pour chaque journée, les clubs participants verseront un droit de jeu à la Ligue de Golf des Pays de la Loire. Le droit de jeu devra être réglé **avant le départ de la rencontre par virement bancaire (le RIB sera mis en pièce jointe).** **Merci de préciser dans l'intitulé du virement le nom du club + dames ou messieurs svp.**

Chez les Messieurs	Chez les Dames
190 €	140 €

6 : INSCRIPTIONS EQUIPES.

Stroke-Play

Les équi­piers devront obli­ga­toirement être inscrits par le capi­taine de l'équipe sur l'Extranet au plus tard 8 jours avant la date de la manche. Il sera possible d'inscrire jusqu'à 8 joueurs pour chaque tour.

Le jour de la rencontre, pourront participer :

Chez les Messieurs	Chez les Dames
6 joueurs	5 joueuses
5 meilleures cartes sur les 6 (par journée)	4 meilleures cartes sur les 5 (par journée)

Match-Play : 1 /4 de finale, 1 /2 finale, finales, barrages et match de classement

Les équi­piers devront obli­ga­toirement être inscrits par le capi­taine de l'équipe sur l'Extranet au plus tard 8 jours avant la date de la manche. Il sera possible d'inscrire jusqu'à 10 joueurs pour chaque journée de match.

Cependant, lors des rencontres, les équipes seront composées de :

Chez les Messieurs	Chez les Dames
6 joueurs	5 joueuses
1 foursome et 4 simples*	1 foursome et 3 simples
<i>*Pour le 2^e tour de match de classement, la formule sera composée de 2 foursomes et 2 simples</i>	

Avant la rencontre, chaque capitaine présentera sa liste respective de joueurs issue de XNET.FFGOLF au capitaine adverse.

Il est de la responsabilité des deux capitaines d'équipes qui se rencontrent, de vérifier lors de la remise des fiches de compositions d'équipe du jour, que les équi­piers qui sont inscrits répondent aux exigences du §3 du présent règlement.

Aucune réclamation ne sera recevable après le départ du premier match du jour.

7 : FORFAITS

En cas de forfait après la date limite d'inscription des clubs, aucun remboursement ne sera effectué par la Ligue.

Si le forfait d'une équipe intervient après les phases de qualification, ce club devra régler, à la ligue, la moitié des droits de jeu qui auraient dû être perçus.

Soit la somme de :

- 95€ pour les Messieurs
- 70€ pour les Dames.

En cas de forfait d'une équipe durant la phase de qualification, de classement, de barrages ou de la phase finale, la commission sportive de la ligue se réserve le droit de prendre les sanctions sportives appropriées.

8 : CALENDRIER

Les rencontres se déroulent le **dimanche** selon un calendrier fixé par la Commission Sportive de la ligue.

Cependant, pour des raisons météorologiques ou autres, le comité d'organisation se réserve le droit de décaler les rencontres, un samedi ou sur un autre week-end (à définir le cas échéant)

Qualification T 1 – Messieurs et Dames	08 novembre 2026
Qualification T 2 – Messieurs et Dames	22 novembre 2026
1/4 de finale & Barrages Messieurs et Dames Match classement Messieurs (5 ^e à la 8 ^e place)	6 décembre 2026
1/2 de finale Messieurs et Dames Match classement Messieurs 2 ^e tour	14 février 2027
Finales Messieurs et Dames	14 mars 2027

Les horaires de départs de chaque journée seront donnés dans les jours précédant la compétition, sur le site de la Ligue de Golf des Pays de la Loire, dans un article qui sera consacré exclusivement à la journée. Cet article sera posté le lundi précédant la journée.

Une journée de reconnaissance avec un tarif préférentiel sera possible, **uniquement la veille de la finale**.
Merci de vous rapprocher du club qui accueillera cette rencontre pour en connaître les modalités.



CALENDRIER INTERCLUBS HIVER 2026/2027



Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
1 2 S3 D4 5 6 7 8 9 S10 D11 12 13 14 15 16 S17 D18 19 20 21 22 23 S24 D25 26 27 28 29 30 S31	D1 2 3 4 5 6 S7 D8 9 10 11 12 13 S14 D15 16 17 18 19 20 S21 D22 23 24 25 26 27 S28 D29 30	1 2 3 4 S5 D6 7 8 9 10 11 S12 D13 14 15 16 17 18 S19 D20 21 22 23 24 25 S26 D27 28 29 30 31	1 S2 D3 4 5 6 7 8 S9 D10 11 12 13 14 15 S16 D17 18 19 20 21 22 S23 D24 25 26 27 28 29 S30 D31	1 2 3 4 5 S6 D7 8 9 10 11 12 S13 D14 15 16 17 18 19 S20 D21 22 23 24 25 S26 D27 28 29 30 31	1 2 3 4 5 S6 D7 8 9 10 11 12 S13 D14 15 16 17 18 19 S20 D21 22 23 24 25 S26 D27 28 29 30 31

9 : RÉUNION DES CAPITAINES (1/4 , 1/2, Finales, Barrages, Matches de classement)

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux.

Les capitaines des deux équipes se retrouvent au plus tard 15 minutes avant le premier départ afin d'échanger les fiches d'ordre de jeu.

- ATTENTION Si un starter est présent, ces feuilles devront lui être données 30 mn avant le premier départ.

10 : FORMAT DE JEU DES INTERCLUBS D'HIVER 2026-2027

➤ Journées de qualification (J1 & J2) en Stroke-Play : formule Stroke Play Brut (identique aux divisions)

L'équipe est composée de :

Chez les Messieurs	Chez les Dames
6 joueurs	5 joueuses
5 meilleures cartes sur les 6 (par journée)	4 meilleures cartes sur les 5 (par journée)

- ✓ Classement à l'issue des 2 journées de qualifications
- ✓ Les 4 premiers de chaque poule (Est et Ouest) joueront les 1/4 de finales (formule match-play)
- ✓ Les 2 derniers de chaque poule (Est et Ouest) feront un match de barrage (formule match-play)
- ✓ Les équipes classées de 5 à 8 (Messieurs) auront 2 matchs complémentaires permettant de poursuivre la préparation sportive hivernale (formule match-play)

- Pour les 2 premières journées, Messieurs et Dames, qui se dérouleront en Stroke-Play, le golf recevant la manche aura la charge de fournir les cartes de scores et de faire le recording. Les cartes de scores seront fournies, en amont, par la Ligue, via fichier PDF.

La ligue préparera la compétition et fera une délégation RMS aux golfs concernés

La ligue traitera, par la suite, les classements des équipes.

- La commission sportive de la Ligue se réserve la possibilité, pour ces 2 tours de qualification, d'effectuer des départs du 1 & 10.

➤ Phases Finales (J3-J4-J5) en Match – Play : match de barrages et classement

Chez les Messieurs	Chez les Dames
6 joueurs	5 joueuses
1 foursome et 4 simples *	1 foursome et 3 simples
<i>*Pour le 2^e tour de match de classement, la formule sera composée de 2 foursomes et 2 simples</i>	

- ✓ Pour les rencontres en **FOURSOME**, le capitaine a le libre choix de leur composition.
- ✓ Les **FOURSOME** se jouent selon la fiche d'ordre de jeu remise avant la rencontre.
- ✓ Pour les **SIMPLES**, les joueurs devront être notés sur la feuille de match dans l'ordre de leurs index arrondis. A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l'ordre de jeu.
- ✓ L'index pris en compte est celui figurant dans xnet.ffgolf.org à la date de clôture des inscriptions des équipiers.

- Pour les 1/4 de finales, 1/2 finales, barrages et matchs de classements, la ligue mettra à disposition les feuilles de classements sur le site de la Ligue.

Ces feuilles devront être remplies par les capitaines et données, ou échangées. Cf : § 9

- A la fin du match, lesdites feuilles devront être complétées avec les scores et les résultats puis remis à l'accueil du Golf.

Le Golf scannera toutes les feuilles de match sous format PDF pour les envoyer à la ligue de Golf des Pays de la Loire, par mail à : golfpdl@wanadoo.fr

Aucun match ne peut être partagé : les adversaires continuent à jouer jusqu'à ce que l'un d'eux gagne le match.

En cas d'égalité sur l'ensemble des matchs joués, c'est le résultat du foursome qui sera pris pour déterminer le vainqueur de la rencontre

11 : INTEMPÉRIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas d'alerte **ORANGE** ou **ROUGE** émise par Météo France **dans les départements concernés** par cette épreuve, la ligue de Golf des Pays de la Loire **annule systématiquement les rencontres sur le département impacté.**

La ligue de Golf des Pays de Loire informera les capitaines et présidents des AS concernées, ainsi que le gestionnaire du Golf devant recevoir l'épreuve, de l'annulation de la rencontre et de son report. Cf : § 7

Dans le cas où le déroulement de la rencontre serait perturbé par des intempéries outoute autre circonstance exceptionnelle, les procédures suivantes doivent être suivies :

- ✓ Report prévisible : Si les prévisions météo ou l'état du terrain (greens gelés, période de dégel, eau fortuite quasi généralisée) laissent envisager que le terrain ne sera pas praticable pour le jour de la rencontre, **le club qui accueille** demandera son report à la ligue.
- ✓ La rencontre sera **automatiquement reportée aux journées, les plus proches, prévues à cet effet.** Seule la commission sportive de la ligue peut prendre la décision de reporter une rencontre à une autre date ou de faire jouer la rencontre sur un autre terrain.
- ✓ Retard : si les circonstances ne permettent pas de lancer les matchs à l'heure (à cause du brouillard par exemple) on retarde le premier départ jusqu'à ce qu'il soit toujours possible de jouer quitte à faire partir ces matchs en "shot gun".
- ✓ Si les conditions météo justifient d'interrompre le jeu, le comité de l'épreuve se réserve le droit d'interrompre le jeu. Si après l'interruption, le comité estime que le terrain est de nouveau praticable, les joueurs doivent reprendre le jeu là où il a été arrêté.
- ✓ Interruption définitive : si à l'heure limite de jeu annoncé par le comité d'épreuve local, la rencontre n'est pas terminée, cette dernière est annulée et reportée aux dates prévues à cet effet. **Seule la commission sportive de la Ligue peut décider d'un report à une autre date ou sur un autre terrain.**
- ✓ Le fait que l'état du terrain ne permette pas l'utilisation des chariots et/ou oblige à faire jouer la rencontre sur un parcours réduit à 2 x 9 trous ne constitue pas un motif valable de demande de report

12 : TROPHÉES

Un trophée récompensera le Club vainqueur, celui-ci en aura la responsabilité, devra le faire graver et le ramener pour le jour des finales sur le site concerné l'année suivante.

Les clubs vainqueurs et les clubs finalistes recevront un souvenir de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

Annexe au règlement du championnat interclubs d'hiver de la ligue

Ces quelques lignes ont pour objet d'aider les gestionnaires de Golfs qui reçoivent une rencontre interclubs d'hiver à résoudre quelques problèmes liés aux conditions météorologiques.

- La rencontre doit se dérouler sur greens normaux, non gelés, et non sur greens d'hiver.
- Le Comité de l'épreuve (la commission sportive du club en relation avec le gestionnaire et l'intendant de terrain) est habilité à modifier le Tour Conventionnel (cf. définition dans les règles de golf). Voici quelques exemples de ce qui peut être fait surtout si certaines zones du terrain sont particulièrement humides et grasses et rendent le jeu inéquitable :
- Un trou peut être modifié afin d'éviter que ne rentre en jeu une zone particulièrement fragile qui provoquerait par exemple la perte d'une balle jouée depuis le départ qui finit plein fairway après une trajectoire classique. On peut ainsi réduire la longueur du trou jusqu'à en faire un par 3. Nous recommandons de ne pas créer plus de 4 par 3 supplémentaires

Au cas par cas, la commission sportive de la ligue ou encore les arbitres de la ligue, répartis sur tout le territoire de la ligue, peuvent assister les golfs à prendre la décision la plus adaptée aux circonstances.